PQ
1103
.C05
SMR

SITUATION

DE LA FRANCE

AU MOIS D'AVRIL 1821.

PARIS.

DE L'IMPRIMERIE DE J. GRATIOT.

—

1821.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/situationdelafra00pari

SITUATION

DE LA FRANCE

AU MOIS D'AVRIL 1821

Lorsqu'un événement déplorable eut réveillé la France au bord d'un précipice, et que la nécessité, mère des lois, eut commandé qu'on fortifiât l'abri qui protège nos libertés, de tous les rangs de l'opposition il s'éleva un cri lamentable comme si l'Empire était ébranlé dans ses fondemens, et que le dernier jour de notre patrie fût venu. Les bons citoyens ne manifestaient pas une plus vive douleur, à la nouvelle de cette exécrable trahison qui ramenait le fléau de l'Europe au milieu de nous, et avec lui la guerre, la misère et l'anarchie. C'était peu d'un tel appareil : les prophéties parlent plus vivement aux esprits que les lamentations; et les prophéties furent prodiguées. Tout devait crouler, tout devait périr, crédit, fortune publique,

liberté, sûreté, peuple et trône. Après avoir représenté le glaive suspendu sur nos têtes, et les abîmes ouverts sous nos pieds, et les hommes de la révolution, et même les hommes de la charte, marqués au front d'un signe homicide, on nous montrait dans un sombre lointain la révolution reprenant sous le joug sa vieille rage et sa vieille force, et s'élançant de nouveau dans une carrière si long-temps ensanglantée, pour l'ensanglanter encore. Il n'y avait pas jusqu'à ce troupeau de métis, tièdes amis du trône et timides fauteurs de la révolution, dont la doctrine profonde consiste dans un double contresens, qui ne s'écriassent à leur tour: *notre innocence, enfin, commence à nous peser.* Tous, de concert, ils rassemblaient sous nos yeux, le plus qu'ils pouvaient de tableaux déchirans et de présages funestes. « Si je votais cette loi, di-« sait l'un, je ne jouirais pas d'un instant de « repos. Je verrais autour de moi l'image des « malheureux, peut-être innocens, que mon « vote aurait livrés à des tourmens destructifs « de leur fortune, de leurs facultés morales, ou « de leur vie (1). Déjà les portes sont mar-

(1) M. Benjamin-Constant.

« quées par les proscripteurs, disait un autre (1). A quoi un troisième ajoutait : « Sous l'empire de « cette loi, les Bailly et les Malesherbes pour- « ront se voir inscrits dans les listes ministé- « rielles, comme des conspirateurs et des assas- « sins (2) ». Un autre, sûr du pouvoir de cette figure qu'on nomme *gradation*, s'écriait d'un accent pathétique : « Trois mois dans la soli- « tude des cachots, trois mois pendant lesquels « les objets de mes plus chères affections peu- « vent expirer de douleur et de misère; voilà « le léger sacrifice qu'on me demande. Mais à « cette détention de trois mois, pourra succé- « der une longue procédure de plusieurs mois, « d'une année, de plusieurs années. Peut-être « j'aurai souffert, sans pouvoir demander ré- « paration, tandis que, tranquille au fond de « son palais, l'homme puissant qu'aura réjoui « le bruit de mes chaînes et des verroux de « mon cachot, rira de mes plaintes, et insul- « tera à mon infortune (3). » Utiles auxiliaires, les journaux du parti ne manquaient pas d'as-

(1) M. De Corcelles.

(2) M. Bignon.

(3) M. Méchin.

surer que toute espérance et tout secours seraient ravis aux prévenus ; *que leur nombre serait ignoré.* L'un d'eux, habile scrutateur des pensées, avait lu dans l'ame des ministres les motifs secrets de la loi : c'était une ardente soif de tyrannie, une insurmontable passion de faire des malheureux. « La discussion, disait-il, a mis « à nu la pensée du ministère, et l'intention où « il est d'exercer le pouvoir extraordinaire qui « lui est confié avec *toute la rigueur* qu'il pourra « croire nécessaire au succès de ses desseins. « Grâces à leur obstination, on sait enfin que « le pouvoir d'arrêter les prévenus de complots « ne leur suffit pas, qu'il leur faut encore celui « d'étouffer les plaintes de leurs victimes (1) ». Ce beau commentaire de la loi paraissait le 12 ; et le 13, un orateur, qui ne passait pas pour étranger à la rédaction du journal accusateur, répétait à peu près les mêmes choses à la tribune, comme pour faire preuve de fécondité dans l'expression (2). Et le *Constitutionnel* de s'écrier : « Il faut tout craindre ; il n'y a plus « de recours possible, plus de garantie. Tous

---

(1) *Renommée* du 12 mars.

(2) M. Benjamin-Constant.

« les Français sont à la merci d'hommes qui « vaudront peut-être encore moins, que les « *prétendues lois* dont ils seront armés (1). Et le 20 mars, tout plein de sa douleur, ou agité par ses souvenirs : « Achevez votre ouvrage, « disait-il ; entourez-vous de ruines : nous vous « demandions des garanties ; et vous nous don- « nez des fers, des cachots et des bâillons. » C'était l'auteur des esquisses qui chaussait ainsi le cothurne. On alarmait la Chambre elle-même, la Chambre et la Magistrature. « Les lettres de « cachet n'atteindront-elles pas les juges au mo- « ment où ils descendront de leur tribunal ; et « vous-mêmes, Messieurs, rentrant par la dis- « solution de la Chambre, dans le droit com- « mun, ne serez-vous pas exposés à payer de « votre liberté, l'indépendance de vos opi- « nions et la franchise de vos discours (2) ? « Qui vous répond, à vous qui appuyez une « proposition si funeste, que vous ne serez pas « frappés par elle, sur la dénonciation de ces « délateurs qui ont obtenu, il y a quelques « années, de si horribles succès (3) ». Enfin,

(1) *Constit.* du 5 mai.

(2) M. le général Foy.

(3) M. Bignon.

passant de la plainte à la menace : « Si le trône « constitutionnel peut être ébranlé, disaient-ils, « c'est par la loi qu'on vous propose ; la voter, « c'est voter le soulèvement de la monarchie (1), « la provocation à la guerre civile (2). La France, « deshéritée de ses lois et de ses libertés, livrée « à la merci d'une faction insatiable, n'aura « bientôt plus de ressources que dans sa noble « énergie (3) ». *Bientôt*, était le vrai mot ; car, sept jours après, le même orateur, impatient de vérifier sa prophétie : « *Le temps presse*, di- « sait-il (4) ; déjà toute justice est foulée aux « pieds. Volons, le temps presse, volons au « secours de la civilisation que menace le despo- « tisme. » Ainsi, en même temps qu'on prophétisait au parti qui se dit populaire, les gênes, les tortures, les vexations de toute espèce, on prophétisait au parti qu'on dit anti-populaire, les réactions, les bouleversemens, et tout ce que la révolution irritée peut enfanter de vengeances. On présentait le trône au peuple

---

(1) M. Bignon.
(2) M. De Corcelles.
(3) *Idem.*
(4) *Idem.*

comme un poids prêt à l'écraser, et le peuple au trône comme une bête féroce prête à tout dévorer.

Cependant, le 1er janvier 1820, avait paru ouvrir une ère nouvelle. La révolution de France, comme un autre phénix, retrouvait son berceau dans les lieux mêmes où la vertu d'un grand peuple avait creusé sa tombe. Elle voyait s'abaisser insensiblement la barrière que le temps et la politique avaient élevée entre elle et la civilisation; un pied sur les Pyrénées, et l'autre sur les Apennins, elle contemplait avec orgueil ses propres traits, réfléchis dans des miroirs fidèles.

Alors les grands et les petits prophètes recommencèrent le cours de leurs prédictions. Un archevêque, fameux dans l'art de Calchas, affirmait que nous étions entraînés par un courant que toute l'habileté des pilotes ne saurait dompter; nous, c'est-à-dire, l'Europe et l'Amérique, et peut-être l'Asie et l'Afrique. Un diplomate, autrefois rival un peu acerbe de Monseigneur, aujourd'hui son bienveillant émule, adressait, par la poste, ses subsides au parlement des Carbonari qui n'a pas voulu mourir insolvable; lesquels subsides consistaient en

force bravos, force vivat, force anathèmes pour les Rois, force promesses d'un brillant et glorieux avenir. Il en aurait juré, au besoin, comme un de ses honorables collègues jurait que les Autrichiens ne sortiraient pas des Abruzzes. Mais, hélas! de ces promesses et de ces sermens, autant en emporte le vent. Cette science astrologique et ces laborieux calculs n'ont pas tenu contre l'agilité du grand Pépé. Prédictions sur Naples, prédictions sur la France, tout a eu le même sort. Au moins Mlle. Lenormant rencontre juste quelquefois; mais, hélas! l'invincible armée a disparu devant l'armée autrichienne, comme une poussière que le vent balaye; les trois cents spartiates ont trouvé que *goujat debout vaut mieux que héros enterré*, et Léonidas a pensé comme eux. Pour ce qui est de nous, sous l'empire des lois d'exception, le crédit est devenu plus florissant. Ce bizarre crédit, pour donner un démenti palpable à nos prophètes, s'est mis, indocile qu'il est, à la hausse, quand les lois d'exception paraissaient devoir durer; à la baisse, quand elles étaient menacées. Ces bastilles qui devaient couvrir la France n'existent encore que dans les imaginations malades; du

fond de ces lugubres cachots, il ne s'élève pas un sanglot, une complainte, rien qui puisse alimenter l'éloquence défaillante de tant d'orateurs. A peine cinq ou six arrestations ont eu lieu, en vertu de ces lois formidables, sur un diamètre de cinq cents milles. Les membres de l'opposition rendus à leurs foyers, après une session qu'on aurait voulu rendre orageuse, et qui n'a été que turbulente, ont trouvé, à leur débotté, au lieu d'huissiers et d'alguasils, des concerts, des bals, des festins, et, par-ci par-là, quelques charivaris peut-être, sur-tout quand ils ont essayé de répandre la parole de la révolution, hors de leur diocèse politique; mais ils s'en consolent, en songeant que c'est *un accompagnement obligé des gouvernemens représentatifs.*

Mais la censure, la censure! n'avions-nous pas prédit que la censure..... nous censurerait? J'avoue, car, il faut être juste, qu'elle a contristé quelques rivaux de Montesquieu; qu'elle a osé mutiler les chefs-d'œuvre de quelques Vatel; qu'elle en a même étouffé quelques autres; qu'elle a grandement scandalisé tous ces vieux et nouveaux Gaulois, qui ne sauraient comprendre que l'anarchie ne soit pas l'alliée naturelle de la monarchie: et pour-

tant elle n'a pas été tellement oppressive que bien des pensées ennemies ne se soient fait jour à travers toutes ses sévérités. On a parlé par des points, par des blancs, par des macules, par le silence. Chaque journal, pour être censuré, n'a pas moins conservé sa couleur native; les rouges ne sont pas plus devenus blancs, que les blancs ne sont devenus rouges. Sous l'empire de cette despotique censure, le *Constitutionnel* a pu rendre un tel compte des séances, que ses lecteurs, minutieusement informés des moindres argumens, des moindres saillies de la gauche, n'ont appris des discours de la droite, qu'un sommaire informe et quelquefois inexact. Le *Courrier*, qui semble avoir reçu la mission spéciale de dénaturer tout, a pu donner à chaque séance une physionomie de son invention. Les prophètes n'ont pas été plus heureux pour les oppressions locales. Les départemens ont fort peu donné, si peu, qu'il a fallu faire un emprunt à l'étranger. Encore a-t-il tourné à la confusion des emprunteurs, amenés à demander la restauration d'un monument qui n'avait pas été détruit. Faire venir de si loin un mensonge! ce serait trop de modestie, si ce mensonge n'avait servi de texte à de fort

belles déclamations sur *les anciens guerriers et leurs héroïques lauriers.*

D'un autre côté, les exploits des régénérateurs du dehors nous ont trouvés bien indifférens. Nous ne nous sommes pas laissé tenter à la gloire de copier nos copistes. Le peuple connaît à peine de nom ces immortels que la lithographie propose tous les jours à sa vénération. Les habitués de Martinet, il est vrai, s'arrêtent un moment devant la sainte image de Pépé, comme devant celle de l'Albinos. Mais qu'est-ce que de la curiosité qu'un peu d'émulation n'assaisonne pas ? Pour leur consolation, je l'avoue, ils ont les audiences du palais, et les plaidoyers de ces publicistes imberbes, qui se croiraient déshonorés, s'ils manquaient d'attester le droit naturel, ou de remonter à l'origine des sociétés, à propos d'un vol de mouchoirs. Mais, hélas ! l'enceinte du palais est bien étroite, et tous les amateurs que le renom de ces grands hommes attirent, ne sont pas des amateurs de belles paroles. En vain l'on ne néglige rien pour échauffer les têtes, les têtes restent froides. En vain l'on insinue aux prolétaires, que les lois agraires sont de belles lois ; et aux vieux soldats, que les Prétoriens avaient de beaux priviléges ; prolé-

taires et soldats, haussent les épaules, et courent reprendre leur navette ou leur bêche, si complètement désabusés des contes brillans, que le fameux milliard même ne les tenterait pas. On fait assaut de poumons à la tribune, pour réveiller cette religion de la souveraineté populaire qui fit des martyrs; mais qui n'eut les siens : elle dort ensevelie sous un amas de ruines. On prodigue l'encens à cette constitution des Cortès, remarquable surtout par la rereconnaissance des droits de l'homme, et l'humiliation du pouvoir royal; et la constitution des Cortès ne trouve point de lecteurs. On réimprime avec une libéralité vraiment exemplaire tout ce que le 18e siècle enfanta de plus licencieux; et, sans bruit, sans éclat, sans l'amorce des éditions compactes, les chefs-d'œuvre du grand siècle restent en possession des bibliothèques. Des hordes aboyantes parcourent ces faubourgs, la terre classique de l'insurrection; et les héritiers du peuple des 5 et 6 octobre, et du 10 août, couvrent les cris provocateurs, des cris de *vive le Roi*. Après avoir essayé vainement de renverser la Charte au nom de la Charte, on a imaginé de l'étouffer sous le poids

de la Constitution de 1791 ; car les grands amis de la Charte, qui ne jurent que par elle, qui décorent de son image leurs petits livres bleus, n'ont jamais vu en elle qu'un pis-aller ; le 20 mars et l'acte additionnel ne me démentiront pas; et cet amour hypocrite de la Charte n'était au fond que l'amour de la Constitution de 1791, hypocrite aussi peut-être, s'il faut juger du présent par le passé. Mais cette Constitution de 1791, autrefois Reine des clubs, et palladium des fédérations, est réduite à se cacher toute honteuse dans un coin de l'établi de Corréard. Peuple vraiment désespérant! On a beau le sonder, l'agiter, le prêcher, l'éblouir, *le piquer ;* on a beau tout faire pour le *colérer*, suivant l'expression d'un grand maître : peines perdues ! il répond aux démonstrations des géomètres politiques, par un *qu'est-ce que cela prouve ?* et aux déclamations des tribuns, par un *que m'importe ?*

D'où lui vient-elle donc cette indifférence pour ses intérêts les plus sacrés, comme ils disent? Par quelle fatalité, ce peuple autrefois acteur impétueux, est-il devenu spectateur impassible? Serait-il abruti et dégénéré, comme *la Minerve* le fit entendre une fois ? Docte

déesse, arrêtez pour l'amour de vous. S'il était abruti, qui serait l'auteur de son abrutissement ? qui le reçut furieux et le laissa stupide ? qui l'a privé de toutes ces illusions douces, ornement et charme de la vie ? qui lui a ravi ces illusions plus enivrantes, d'où peut sortir au moins quelque vertu ? Quels docteurs ont pris soin de l'instruire par leurs exemples, autant que par leurs préceptes, qu'en définitive le droit du plus fort se réduit au droit du plus fin ?

Mais c'est trop fonder un raisonnement sur un mensonge, trop chercher des motifs à ce qui n'existe pas. Ce peuple n'est pas abruti ; il est détrompé. Je ne veux pas nier qu'il ait adoré la Révolution à son aurore. Elle pouvait sembler belle à des yeux mal exercés, et l'éclat trompeur qui l'environnait ne laissait point apercevoir les taches de sang de sa robe virginale. Un moment séduit par sa candeur apparente, le peuple a pu croire qu'elle était le bonheur ; un moment ébloui par son austérité affectée, il a pu croire qu'elle était la justice. Les effets lui ont ouvert les yeux sur les causes ; les actions lui ont appris à juger des discours. Bientôt il s'est vu enchaîner au nom de la liberté, appauvrir au nom de l'égalité : la

République a eu ses corvées, et l'Empire sa féodalité. Maintenant, lorsque d'éloquentes voix s'en viennent avec un accent flatteur et caressant plaindre sa misère, il peut leur répondre : Quelle part m'avez-vous faite? Que me revient-il des dépouilles conquises par mon secours? A quel titre m'offrez-vous votre patronage, vous enrichis de mes sueurs, vous grands par mes sacrifices? Je vous avais livré mes enfans, où sont-ils? ils dorment dans les marais d'Italie, ou sous les glaces de la Russie. Voyez votre pourpre, et voyez mes haillons. Vous avez paré votre civisme de cordons et de broderies, et de tout ce que vous nommiez les hochets des cours; moi je suis resté pauvre et obscur. Vos grandeurs improvisées se trouvaient à l'étroit dans les palais des princes; et moi j'ai vu tomber en ruines la toiture de ma chaumière sans la pouvoir réparer; car toutes les chaumières ne sont pas à Clichy. Vous me parlez fort doctement d'économie, aujourd'hui que les fonds publics ne sont plus dans vos mains. En parliez-vous avec autant de zèle, quand vous disposiez du trésor? Étiez-vous avares des fonds publics, à la voix du tyran qui méditait la ruine d'un peuple, ou la chute d'un

trône, ou quelque héroïque extravagance ? Vous déployez aujourd'hui le sort du pauvre écrasé sous tant d'impôts, comme si l'excès des impôts avait une autre cause que vos erreurs et vos crimes, vos exactions et vos usurpations ! Quand l'Europe est venue redemander son or qui avait passé dans nos coffres, c'est moi qui l'ai dû rendre, moi qui, pour vous aider à l'acquérir, avais prodigué le mien. Plus généreux en paroles, que ce bon Henri IV ne l'était en actions, au lieu de la trop modeste poule au pot, vous m'aviez donné le royaume de la terre. Et lorsque, exténué de besoin, je vous ai demandé du pain, vous m'avez envoyé des balles de plomb. Votre fureur n'a pas même épargné des femmes égarées par la faim ! Plus impitoyables qu'un vainqueur dans une ville prise d'assaut, vous avez fait fusiller des mères qui avaient dérobé la subsistance de leurs enfans. Et vous prétendez que je vous aime, que je vous croie, que je vous suive !

Je veux parler une fois le langage des novateurs. Oui, notre siècle est le siècle des lumières, comme ils disent, puisqu'il vient après le siècle des expériences. Ce souverain des sophistes et des ambitieux a du moins retiré de sa souve-

raineté cet avantage qu'il n'aura plus ses courtisans pour maîtres. Rendu à sa condition primitive, il apprend à se réconcilier avec elle. Que lui offre-t-elle, en effet, qu'il ne doive chérir ? Dans quel régime trouverait-il des lois plus douces ? A quel autre race demandera-t-il des princes plus français ? Leur miséricorde n'attend pas qu'on l'implore ; la voix du pauvre pénètre dans leurs palais, du fond de sa chaumière incendiée. Dans ce long deuil de leur famille, il n'est pas de douleur, même méritée, qu'ils n'aient adoucie. Enfin, on s'instruit aussi aux leçons de la providence, et cet enfant qui nous est né a plus touché de cœurs endurcis, que les ennemis de sa race n'avaient opprimé de sujets fidèles. Enfin, le dirai-je ? il n'y a pas jusqu'à la révolution qui ne conspire contre elle-même. En multipliant les propriétaires elle a multiplié ses ennemis. Autant elle a intéressé d'hommes à l'ordre social, autant elle a donné des garanties contre son retour. Je ne voudrais pas que l'on conclût rien de mes paroles en faveur de cette extrême division de propriétés qui rappelle trop les lois agraires ; je sais tout ce qu'elle a d'inconvéniens ; et l'opinion du noble pair qui voit en elle une semence de révolu-

tions, me paraît au moins très-probable. Mais il faut se souvenir que nous ne traitons ici que de l'état actuel de la France. Or, si la multiplication des propriétés menace l'avenir, du moins elle rassure le présent. C'est un danger sans doute; mais un danger que l'on sent, que l'on voit, qui ne saurait éclater encore, est à moitié surmonté.

Que les révolutionnaires cessent donc d'espérer; la proie qu'ils convoitent leur a échappé pour toujours : ils ne la ressaisiront plus, précisément parce qu'ils l'ont autrefois saisie.

Mais, à défaut de la France, l'Europe ne leur offre-t-elle pas ailleurs des refuges et des dominations? Hélas, je crains pour eux ce nouveau succès. Car sans la métropole, que sont les succursales? La France, ils le savent bien, pouvait seule affermir et lier leur système; seule, de toutes ces révolutions éparses, elle pouvait former un bon et solide faisceau. Les Etats révolutionnaires, moins la France, c'est un corps sans tête et sans cœur. L'Angleterre, je ne le nie point, semble leur promettre quelque appui. Il y a bien là des saturnales propices aux entrepreneurs de liberté, des tréteaux commodes pour les harangueurs, un auditoire quelquefois docile, de vieilles traditions de révolte, d'illustres édi-

teurs auprès desquels M. Touquet ne serait qu'un apprenti; il y a tel général de mer qui, de l'Océan pacifique, ne se ferait guère scrupule de tourner la proue de son brigantin vers nos mers; heureux d'échanger le mouillage de Buenos-Ayres ou de Guyaquil contre celui de Brest ou de Toulon, par exemple; il y a tel général de terre, qui, après avoir relevé par générosité le drapeau tricolore qu'il aida jadis à renverser, s'empresserait par humanité d'ouvrir aux rois chassés par *le souverain* la porte de leurs Etats, habile qu'il est à protéger les évasions. Enfin, pour exprimer en un seul mot tout ce que l'Angleterre leur offre d'espérances, là aussi le sang d'un roi coula sur un échafaud. Malheureusement l'Angleterre est en quarantaine permanente. Ils en peuvent bien attendre quelques renforts d'aventuriers et de sophistes; mais toute la puissance est entre les mains du gouvernement, qui tient bien ce qu'il tient. L'argent, ce nerf de la guerre, n'est pas dans les coffres des radicaux; il est dans ceux des deux aristocraties, intéressées, l'une autant que l'autre, au maintien de l'ordre européen, et qui ne s'en dessaisiront probablement pas pour le troubler. Non; de quelque côté qu'ils tournent leurs regards, ils n'apercevront

pas un port ouvert à leur naufrage. Parce que le flot a soulevé un moment leur faible esquif, ils se sont cru vainqueurs; mais le même flot ne tardera pas à les entraîner.

Une grande, une consolante vérité sort des faits. La révolution n'est plus dans les profondeurs du corps social Il y a des lacs dont la surface bouillonne, tandis que le fond est tranquille: c'est l'image de la France; c'est aussi l'image de l'Europe. Certes, la nation napolitaine, soit dit sans l'offenser, n'est pas renommée pour sa constance, ni ses légions pour leur bravoure. Et pourtant il est impossible, pour peu que les idées nouvelles eussent pris racine dans les esprits, que l'Autriche n'eût éprouve quelque résistance. L'incroyable rapidité de ses succès atteste moins encore l'habileté de ses généraux, que la haine du peuple et des soldats pour les révolutions. Et la postérité ne lira pas sans un vif intérêt ces bulletins où le vainqueur rabaissant en quelque sorte sa victoire, aime mieux annoncer à l'Europe l'impuissance des doctrines des carbonari, que l'infériorité de leurs armes.

Est-ce donc que l'expérience, qui profite si bien à l'homme simple, est perdue pour l'ambitieux; que ceux qui reprochaient à leurs adversaires de

n'avoir rien oublié, rien appris, n'ont pu comprendre eux-mêmes, ni le présent ni le passé ; que, seuls parmi les populations enfin éclairées, ils sont restés fascinés ; qu'ils s'abusent eux-mêmes, comme ils avaient abusé les peuples, riches de souvenirs qu'ils s'efforcent d'effacer, et d'expériences dont ils ne daignent pas recueillir le fruit?

Un coup d'œil jeté sur leur politique suffira pour les justifier au moins du reproche d'ignorance. C'est parce qu'ils ont la conscience de leur propre faiblesse, et la conviction de la sagesse des peuples ; c'est parce qu'ils savent bien que l'homme consent difficilement à reprendre la chaîne qu'il a brisée une fois ; c'est pour cela qu'ils ont changé d'allure et de procédé ; et que, des échopes, ils ont transporté leur laboratoire dans les casernes. Mais en dépit de tous leurs actes de foi, ce n'est pas dans les casernes que l'égalité absolue a choisi son siége ; on y goûte peu ces mots ronflans, et ces prolixes amphigouris qui faisaient les délices du souverain démuselé ; on y reçoit, par toutes les habitudes de la vie, des idées d'ordre et de discipline ; et telle harangue qui, dans le bon temps a rempli d'aise la populace,

pourrait bien être sifflée par la soldatesque. Ce n'est donc point 1793 qu'ils redemandent; avec un peuple désabusé, 1793 est impossible. Ce n'est pas le niveau des Jacobins qu'ils invoquent ; c'est le sabre des Osmanlis. Les Prétoriens mirent autrefois l'empire à l'encan. Eh bien, qu'on nous fasse connaître la mise à prix. Manquons-nous de bonnes traites, et de bons caissiers ?

Chaque révolution populaire a sa physionomie, comme chaque peuple. Les tribus romaines mécontentes se retirent en bon ordre sur le mont sacré ; la multitude parisienne enivrée s'élance en tumulte vers la Bastille pour la démolir. Au contraire, dans les révolutions factices dont nous sommes témoins, rien de distinct, de caractéristique, de national. Nulle différence, ni dans le mode, ni dans la marche, ni dans le choix de l'agent. Un régiment se révolte, d'autres le suivent; le peuple s'épouvante et reste muet, ou, rebelle par terreur, joint ses cris aux cris des soldats. Point de secousse, de confusion ; la révolution enfin disciplinée reçoit le mot d'ordre, et marche au commandement. Tout est dicté, supputé, réglé d'avance ; on a peut-être compté jusqu'au

nombre des *vivat*; et je ne voudrais pas répondre que les discours des tribuns en casque ne leur soient arrivés tout faits, comme ces pétitions envoyées de Paris en province, pour retourner de la province à Paris. Ce ne sont pas là des révolutions populaires, ce sont des conspirations. Quel est le conspirateur? C'est ce que des révélations tardives nous apprendront peut-être.

Quant à moi, me remettant en mémoire comment chacune de ces conspirations a commencé, comment et dans quel esprit et par quels hommes elle s'est développée, porté à conclure de l'uniformité des procédés l'unité du but, et de l'unité du but l'unité du moteur, je pencherais à reconnaître dans ces ressemblances funestes l'influence vivace du vieil oppresseur des nations, et comme son œuvre posthume; je me le figurerais ourdissant dans sa solitude, par des moyens connus de lui seul et des siens, une invisible trame, pendant les quatre années de trève qu'il a bien voulu nous accorder; et ces déchiremens systématiques de notre Europe, ne seraient, à mes yeux, que les dernières convulsions du nouveau Prométhée. Ma conjecture peut ne pas être juste, mais j'aurais peine à la croire téméraire.

Ceci nous ramène aux lois d'exception. Il n'est pas de nation au monde, qui, dans les crises extraordinaires, n'ait senti le besoin d'un pouvoir extraordinaire. Peut-être le pouvoir fléchirait ou se briserait contre une révolution véritable, car une révolution est aussi une dictature. Peut-être, quand les esprits sont imbus de nouveautés, quand des idées de changement sont entrées dans toutes les classes, le mieux est souvent de laisser cette force meurtrière s'user d'elle-même, et de s'en rapporter au temps, qui ne manque jamais de ramener l'ordre. Mais, contre les conspirations, contre les ligues de quelques traîtres, une telle politique serait mollesse. La société garde alors toutes ses forces ; que craint-elle d'en faire usage ?

Ainsi, une révolution et une conspiration sont, à mes yeux, deux maladies qui veulent chacune son remède; celui qui chasserait l'une, pourrait aigrir l'autre. La police impuissante contre les révolutions vraiment populaires, est l'ennemi qu'il faut opposer aux conspirations ; elle seule peut les suivre dans leurs ténèbres, pour les épouvanter d'une lumière inattendue ; dans les souterrains qu'elles se creusent, pour leur faire tomber la mèche des mains. Au lieu

que la loi commune avertit avant de frapper, l'autre apparaît tout à coup aux méchans, sans qu'ils aient pressenti son arrivée. Tarquin, avec des armées, ne put rien contre Brutus; il ne fallut à Cicéron, pour extirper la faction de Catilina, qu'un sénatus-consulte et des licteurs.

Mais Cicéron aussi fit long-temps briller le glaive avant de l'appesantir sur les coupables; il le garda long-temps dans le fourreau, avant de le faire briller à leurs yeux : c'est lui-même qui nous l'apprend. *Tanquam gladium in vaginâ reconditum.* Souvent, pour dissiper les complots, pour les étouffer dans leur germe, il a suffi de dire aux traîtres comme l'orateur romain : J'ai partout des yeux et des oreilles, tout ce que vous tramez depuis cinq ans, tout ce que vous avez fait hier, cette nuit même, les lieux où vous vous êtes assemblés, les noms des hommes qui composaient cette assemblée, les discours qu'ils ont tenus, les craintes qu'ils ont manifestées, les espérances qui les soutiennent encore, les rôles qu'ils se sont distribués; je sais tout. Ainsi, le gouvernement français armé d'un grand pouvoir, a gardé ce pouvoir sans en user; assez fort de la certitude que le dépôt et le dépo-

sitaire étaient connus. Il a moins agi que montré qu'il ne tenait qu'à lui d'agir. C'est assez pour son repos, que ses ennemis sachent qu'il agira, pour peu qu'ils l'y contraignent. La seule existence d'un pouvoir extraordinaire a prévenu l'action de ce pouvoir ; elle en préviendra le retour, elle en abrégera la durée. On se lasse enfin d'un état de gêne et de contrainte, et de méfiance réciproque. Damoclés fut au comble de la joie, tant qu'il ne leva pas les yeux en haut ; mais, quand il eut vu l'épée suspendue par un cheveu sur sa tête, il demanda comme une grâce de quitter le poste qu'il avait ambitionné comme une faveur.

Ainsi, nos institutions prendront racine sous un abri protecteur ; car elles sont comme de jeunes plantes qui craignent les insultes des vents. Peut-être, et ce ne serait pas le premier exemple d'un grand bien provenu d'un grand mal, faudra-t-il rendre grâces aux passions turbulentes, pour avoir forcé le Gouvernement à la sévérité. Sans l'excès de leur fougue, qu'il a fallu dompter, on n'aurait pu trouver encore l'occasion d'achever l'édifice dont la Charte a dessiné le plan. Pour de telles constructions, pour la maturité de pensée qu'elles exigent, il

fallait au Gouvernement du répit, c'est-à-dire, de la force ; car sans la force, un Gouvernement n'a rien qu'on ne lui vende cher ; il n'obtient pas un avantage, sans le payer d'un sacrifice ; il conçoit le bien, et se voit forcé d'admettre le mal ; et la loi, équivoque produit de ses concessions et de ses résistances, atteste, par sa double empreinte, ce qu'il aurait voulu oser, et ce qu'on a osé contre lui. Ceci explique peut-être l'inertie tant de fois reprochée aux administrations précédentes. Chancelantes sur un terrain mal affermi, exposées à perdre les matériaux, ou à manquer de ciment, ou à souffrir que les incendiaires se bâtissent un asile dans l'édifice même, n'ont-elles pas dû différer jusqu'à de meilleurs temps les constructions qu'on exigeait d'elles ?

Je viens d'exposer, avec le plus de clarté que j'ai pu, notre situation comme je la conçois ; avare surtout de raisonnemens qui, dans ce siècle raisonneur, ne sont trop souvent que des piéges. Le peu que j'en ai employé, vient des faits. Ils prouvent que l'opposition avait mal jugé les événemens et les hommes, et la situation du Gouvernement et sa propre situation ; ils prouvent que l'esprit révolutionnaire a quitté

les sociétés, comme un levain funeste quitte un corps épuré; ils prouvent que les lois d'exception, soit qu'on les envisage comme une arme nécessaire contre la grande conspiration, ou comme un abri favorable à nos institutions naissantes, sont, en dépit de nos déclamateurs, des lois de liberté.

C'est maintenant aux mauvais citoyens à compter leurs chances de succès; c'est aux bons à juger s'il y a pour eux du profit ou de la perte dans cette consolidation du pouvoir.

FIN.